

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

N° 3436 - LUNDI 25 FÉVRIER 2019

## DIPLOMATIE

# La maison Schengen rouvrira sous un nouveau label

La République démocratique du Congo (RDC) et la Belgique ont signé, le 22 février, à Kinshasa un accord sur la réouverture de la maison Schengen, dispositif consulaire commun chargé de la délivrance des visas des dix-sept pays européens, fermée sur décision des autorités congolaises depuis un an. Il en résulte que la réouverture effective de cet établissement devrait intervenir dans les dix jours ouvrables à dater de la signature de cet accord. En outre, il est indiqué que la nouvelle maison Schengen rouvrira sous un nouveau label qui sera défini après consultations avec les partenaires de l'espace Schengen. La normalisation des relations entre la RDC et l'Union européenne - une promesse de campagne du candidat Félix Tshisekedi - donne inévitablement lieu au retour imminent de l'ambassadeur européen expulsé récemment par Kinshasa.

Page 2



Signature de l'accord de réouverture de l'espace Schengen entre François Beya et Philippe Brochain

## GESTION DU PROCESSUS ÉLECTORAL

# Aubin Minaku et Corneille Naanga sous sanctions américaines



Aubin Minaku



Corneille Naanga

Dans un communiqué publié le 22 février, les États-Unis disent sanctionner cinq responsables impliqués dans le processus électoral en RDC qu'ils accusent de corruption, d'enrichissement personnel et d'entrave à la démocratie. Il s'agit de Corneille Naanga (président de la Céni), Aubin Minaku (l'ex-président de l'Assemblée nationale), Benoît Lwamba (président de la Cour constitutionnelle), Marcel Mokolo (conseiller à la Céni) et Norbert Basengezi (vice-président de la Céni).

Les personnalités sanctionnées ainsi que leurs familles sont dorénavant interdites d'entrée sur le territoire des États-Unis jusqu'à nouvel ordre. Corneille Naanga, cité par Reuters, regrette d'être classé parmi les corrompus et plaide non coupable.

Page 3

## INTERVIEW

### Zacharie Bababaswe : «*Le chanteur du « kikoso » va devenir un chanteur du casino de Paris*»

Très investi dans la musique, le chroniqueur ne cesse d'y apporter une touche d'originalité par ses projets. Dans un entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa, il évoque le contact pris avec le producteur de « Zik Truck » rencontré en Guyanes pour asseoir le concept à Kinshasa et Brazzaville au profit des chanteurs occasionnels majeurs aimant chanter sans ambition de devenir professionnels. « Zik Truck », explique-t-il, donne l'occasion à ces chanteurs de circonstance de participer à un concours avec possibilité de se retrouver à Paris, en France,



Zacharie Bababaswe pour une finale, juste pour le plaisir de le faire, sans la prétention de faire un album en studio suivi d'une promotion. Page 5

## NORD-KIVU

### La riposte contre Ebola suspendue à Vuhozi

Depuis le 20 février, le personnel soignant de la zone de santé de Vuhozi, dans le groupement de Bunyuka, en territoire de Beni, est en grève pour protester contre l'assassinat, dans la nuit du 18 février, de l'infirmier titulaire du centre de santé d'Isongo, Joseph Kambale Saanane Visogho. Page 3

## ÉDITORIAL

## Que dire ?

Oui, que faut-il dire, ou plus exactement que faut-il conclure de ce qui s'est passé à Rome ces quatre derniers jours lorsque les cardinaux et des évêques du monde entier se sont réunis autour du pape François afin de prendre les dispositions qui préviendront à l'avenir les agressions, sexuelles ou autres, que commettent en toute impunité des prêtres et des religieux ?

Ceci qui peut sembler excessif, mais qui est certain selon nous : en regardant la vérité en face et en osant traiter publiquement ce problème au plus haut niveau, l'Eglise catholique a envoyé un message fort à toutes les religions du monde. Car ce qui se passe dans les écoles chrétiennes, les institutions caritatives, les couvents, les organisations de jeunesse, n'est certainement pas limité à la religion chrétienne. Générées par le pouvoir sur les plus faibles qui naît de l'autorité spirituelle, ces dérives sont, hélas !, générales ; elles gangrènent toutes les religions même si aucune d'elles, effrayée par les effets destructeurs de telles révélations, n'est prête à l'admettre officiellement.

En levant le voile sur ces dérives, en sanctionnant ceux et celles qui s'en sont rendus ou qui s'en rendront coupables, en instaurant les mesures qui permettront à l'avenir de combattre et surtout d'anticiper ces pratiques criminelles, le pape François ne s'est pas adressé à la seule communauté chrétienne. Il a montré la voie que toutes les religions, qu'elles soient monothéistes ou panthéistes, doivent suivre si elles veulent continuer de rassembler autour d'elles les hommes, les femmes et les enfants qui croient en l'au-delà.

L'avenir dira quand et comment ce changement majeur se concrétisera partout et en tous lieux, mais ce qui vient de se passer à Rome aura à coup sûr des conséquences très profondes. En brisant le silence, l'omerta, qui entourait jusqu'à présent ces pratiques, le pape François et les présidents des Conférences épiscopales qui se sont concertés à Rome ont ouvert les yeux du monde entier. Ils ont envoyé un message universel que personne ne peut plus ignorer.

N'anticipons pas sur la suite de l'histoire, mais disons simplement qu'en agissant comme elle vient de le faire, l'Eglise catholique a rendu un grand, très grand service à l'humanité tout entière.

*Le Courrier de Kinshasa*

## DIPLOMATIE

## La maison Schengen rouvrira sous un nouveau label

**La République démocratique du Congo (RDC) et la Belgique ont signé, le 22 février à Kinshasa, un accord sur la réouverture de la maison Schengen, dispositif consulaire commun chargé de la délivrance des visas des dix-sept pays européens, fermée depuis un an sur décision des autorités congolaises.**

La maison Schengen est en passe de rouvrir ses portes à Kinshasa. C'est la conséquence de l'accord signé

En outre, il est indiqué que la nouvelle maison Schengen ouvrira sous un nouveau label qui sera défini après consultations avec les partenaires de cet espace.

Les traits caractéristiques de cet accord portent, entre autres, sur l'ouverture d'un guichet spécifique permettant de faciliter les procédures de visa pour les officiels congolais disposant d'un passeport diplomatique. Ces derniers pourront avoir droit aux visas ayant

commune des visas en RDC. En outre, il faut indiquer que c'est la Belgique qui va gérer cette institution communautaire au quotidien.

Les deux parties ont, par ailleurs, institué un mécanisme structurel d'évaluation entre la direction générale des affaires consulaires, l'office fédéral belge des étrangers et la direction générale des migrations. Pour sa part, la RDC s'est engagée à rétablir l'immunité diplomatique sur le bâtiment dédié aux activités de la nouvelle maison Schengen. Cet accord plante, pour ainsi dire, le décor de la normalisation des relations entre la RDC et l'Union européenne qui fut une promesse de campagne du candidat Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, ce qui donne lieu au retour imminent de l'ambassadeur européen, expulsé récemment par Kinshasa.

Pour rappel, la maison Schengen avait été fermée en février 2018 à la suite d'une escalade dans les relations diplomatiques entre la RDC et le Royaume de Belgique. L'ancienne puissance coloniale avait décidé unilatéralement de reverser directement aux ONG son aide au développement, suscitant le courroux de Kinshasa qui avait, en plus de la fermeture de la maison Schengen, réduit les rotations de SN Brussels sur Kinshasa et ordonné la suspension des activités d'Enabel, l'agence belge de développement.

**Alain Diasso**

**Cette structure sera chargée de la bonne mise en œuvre des dispositions de l'accord conclu et de l'examen régulier des questions opérationnelles liées à l'application de la politique commune des visas en RDC. En outre, il faut indiquer que c'est la Belgique qui va gérer cette institution communautaire au quotidien.**

entre le conseiller à la sécurité du chef de l'Etat et ancien patron de la Direction des migrations, François Beya, et le chargé d'affaires de l'ambassade de Belgique, Philippe Brochain. Il en résulte que la réouverture effective de cet établissement devrait intervenir dans les dix jours ouvrables à dater de la signature de l'accord.

une validité initiale de trois mois avec plusieurs entrées. Il sera aussi institué un comité dit de pilotage par les ambassades de l'espace Schengen avec une présidence tournante. Cette structure sera chargée de la bonne mise en œuvre des dispositions de l'accord conclu et de l'examen régulier des questions opérationnelles liées à l'application de la politique

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédacteur en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :**  
Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Service Société :** Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
**Service International :** Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

**ÉDITION DU SAMEDI :**  
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngoni

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : 06 700 09 00 /  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## GESTION DU PROCESSUS ÉLECTORAL

## Aubin Minaku et Corneille Nangaa sous sanctions américaines

**Dans un communiqué diffusé le 22 février, les Etats-Unis d'Amérique disent sanctionner cinq responsables impliqués dans le processus électoral en République démocratique du Congo (RDC), qu'ils accusent de corruption, d'enrichissement personnel et d'entrave à la démocratie.**

Alors que les sanctions de l'Union européenne sur certaines autorités politiques et militaires de la RDC courent toujours sans espoir de leur levée dans un délai court, les Etats-Unis d'Amérique viennent, eux aussi, de corser l'addition en imposant des nouvelles sanctions à cinq personnalités congolaises.

C'est au travers d'un communiqué publié le 22 février que le Département d'Etat américain a annoncé ces sanctions cristallisées essentiellement autour de la restriction des visas. Les personnalités sanctionnées ainsi que leurs familles sont dorénavant interdites d'entrée sur le territoire des Etats-Unis jusqu'à nouvel ordre. Il s'agit de Corneille Nangaa (président de la Commission électorale nationale indépendante-Céni), Aubin Minaku (l'ex-président de l'Assemblée nationale), Benoît Lwamba (président de la Cour constitutionnelle), Marcel Mokolo (Conseiller à la Céni) et de Norbert Basengezi (vice-président de la Céni).

Le Département d'Etat américain les accuse de s'être enrichis personnellement « par la corruption ou en supervisant des violences contre des personnes exerçant leur liberté d'expression et leur



Aubin Minaku

*droit à se rassembler pacifiquement ».*

Le communiqué se veut expressif : « Les Etats-Unis soutiennent le peuple de la République démocratique du Congo à la suite du transfert historique du pouvoir de ce pays. Les élections reflètent le désir du peuple congolais pour le changement et les institutions gouvernementales responsables. Cependant, la conduite et la transparence du processus électoral suscitent des préoccupations légitimes ». Une façon pour Washington de relativiser le processus électoral en RDC ainsi que les résultats l'ayant sanctionné qui, dans une large mesure, seraient le fait de corruption.

Juste après l'annonce de ces mesures, des réactions ne se sont pas fait attendre. Le président de la Céni, qui s'est exprimé à l'agence britannique

Reuters, a simplement regretté être cité parmi les corrompus, tout en plaidant non coupable. « Je rejette de telles mesures (...). Je ne suis impliqué dans aucun type de corruption. Je n'ai aucune idée sur ces mesures, je n'ai pas de commentaire et je rejette les allégations de corruption », a déclaré Corneille Nangaa.

Poussant loin la réflexion, certaines langues établissent un lien étroit entre ces sanctions et le nouveau code minier qui, dans sa configuration actuelle, bénéficie à l'Etat congolais au détriment des opérateurs miniers étrangers qui font tout pour obtenir sa révisitation. Serge Kadima, un des porte-paroles du Front commun pour le Congo, a estimé que les sanctions américaines imposées à cinq personnalités congolaises constituent une



Corneille Nangaa

pression morale, juste pour obtenir la requalification du code minier aujourd'hui tourné vers la satisfaction, en premier, des intérêts congolais. « Ces sanctions sont une pression morale sur les collaborateurs de Joseph Kabila afin que ces Etats puissent obtenir gain de cause pour obtenir la révisitation du code minier qui est dans la configuration actuelle favorable au peuple congolais », a-t-il dit.

Il a décélé, par ailleurs, un manque d'objectivité dans les arguments avancés par le Département d'Etat américain pour justifier ses sanctions. Comment les Etats-Unis, qui n'ont pas envoyé des observateurs lors des scrutins du 30 décembre 2018, ont-ils pu être informés sur les faits de corruption dont se seraient rendus coupables les person-

nalités incriminées, s'est-il interrogé. « Je pense qu'à ce stade, il était important que les Etats-Unis puissent collaborer avec les témoins et les observateurs qui étaient sur place pour faire une mise en cohérence de tous les éléments pouvant leur permettre de prendre une position objective », a-t-il ajouté.

Qu'à cela ne tienne. Cependant, une certaine opinion pense que ces sanctions témoignent de l'engagement du Département d'Etat à travailler avec les nouvelles autorités de la RDC. Elles constituent également, pour elle, un appel au nouveau gouvernement de concrétiser son engagement à mettre fin à la corruption et à renforcer la démocratie, la responsabilité et le respect des droits de l'homme.

**Alain Diasso**

## NORD-KIVU

## La riposte contre Ebola suspendue à Vuhozi à la suite de l'assassinat d'un infirmier

**Depuis le 20 février, le personnel soignant de la zone de santé de Vuhozi, dans le groupement de Bunyuka, en territoire de Beni, est en grève pour protester contre l'assassinat, dans la nuit du 18 février, de l'infirmier titulaire du centre de santé d'Isongo, Joseph Kambale Saanane Visogho.**

Les infirmiers sont déterminés à poursuivre leur mouvement si les auteurs de l'acte odieux ayant coûté la vie de leur collègue ne sont pas démasqués. « Ce mouvement de grève pourrait s'étendre sur les autres zones de santé du

Grand Nord-Kivu, si les auteurs de cet acte demeurent inconnus. Nous sommes menacés par la population. Après la destruction méchante des structures, voilà que l'on commence à tuer les infirmiers. Alors, nous ne savons pas comment évoluer avec la prise en charge de cette population », a expliqué le coordonnateur de l'intersyndicale des infirmiers du Pool de Butembo, Katembo Mathe Maneno. « Nous demandons à la population de comprendre que la maladie est là. Au lieu de nous agresser, c'est mieux qu'elle nous amène les personnes malades. C'est depuis longtemps que nous sommes en train de

servir cette population », a-t-il ajouté. Katembo Mathe Maneno a, par ailleurs, invité la population vivant dans les zones affectées par la maladie à virus Ebola à soutenir les efforts du personnel soignant pour vaincre cette dixième épidémie qui a causé plus de cinq cents morts. Informés du décès de l'infirmier titulaire du centre de santé d'Isongo, le coordonnateur de la riposte et l'incident manager de l'Organisation mondiale de la santé à Butembo se sont rendus à Vuhozi pour présenter leurs condoléances et encourager

les professionnels de santé de cette zone à reprendre leurs activités. Les agents de santé ont saisi cette occasion pour exiger le renforcement de leur sécurité contre les attaques des inciviques qui sèment la terreur dans la contrée. Notons que contrairement à certaines informations qui ont circulé, les patients de l'Hôpital général de référence de Vuhozi n'ont pas été chassés et continuent d'être pris en charge sur place.

Pour rappel, la situation épidémiologique de la maladie à virus Ebola à la date du 21

février indique que depuis le début, le cumul des cas est de huit cent cinquante-trois, dont sept cent quatre-vingt-huit confirmés et soixante-cinq probables. La maladie a déjà tué cinq cent trente et une personnes et cent soixante-dix-sept cas suspects sont présentement en cours d'investigation. Cinq nouveaux cas ont été confirmés, dont trois à Katwa, un à Kyondo et l'autre à Kalunguta. Deux nouveaux décès communautaires de cas confirmés ont été rapportés à Katwa.

**Blandine Lusimana**

## SOCIÉTÉ CIVILE

# Des associations ont évalué leur engagement dans la démocratisation du pays

**L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) et Tournons la page/RDC ont organisé, le 22 février, dans la commune de Gombe, à Kinshasa, une conférence-débat sur le combat des organisations non gouvernementales pour l'instauration de la démocratie en République démocratique du Congo (RDC).**

La conférence s'est déroulée sur le thème « Acquis et défis de Tournons la page dans le combat pour la consolidation de la démocratie ». Jean-Chrysostome Kidjena, de Tournons la page (TLP), a exposé sur les acquis et défis de la coalition RDC de cette plate-forme continentale dans la consolidation de la démocratie dans le pays. Le président de l'Asadho, Me Georges Katende, a tablé pour sa part sur la contribution des organisations de défense des droits de l'homme dans ce combat pour la démocratie en RDC.

Le coordonnateur de TLP/RDC a relevé deux points positifs dans ce combat citoyen mené par les forces vives. Il a notamment salué l'organisation des élections générales ainsi que la non-représentation du président sortant, Joseph Kabila, à la fin de ses deux mandats constitutionnels. Mais Jean-Chrysostome Kidjena a regretté que l'élection présidentielle soit passée à un tour. Les élections du 30 décembre

dernier, a-t-il dit, n'ont pas non plus permis « le changement total tel que souhaité par le peuple congolais ». Ici, Jean-Chrysostome Kidjena, dénonçant les irrégularités lors du processus électoral, a expliqué que le scrutin présidentiel a certes permis l'alternance au sommet de l'Etat mais la majorité dans les institutions législatives reste toujours détenue par le Front commun pour le Congo (FCC), constitué de ceux qui ont dirigé le pays pendant près de deux décennies et dont la gestion a été décriée par le peuple congolais.

Exposant sur la contribution des organisations non gouvernementales des droits de l'homme (ONGDH), Me Jean-Claude Katende a parlé du contexte, de leur travail ainsi que leur engagement pour l'alternance. Un travail, a-t-il déploré, qui n'est pas pris en compte par les autorités, comme l'exigent les lois du pays et d'autres textes internationaux ratifiés par la RDC. Il a également regretté la restriction de l'espace public, pendant plusieurs années, par les autorités publiques. Le président de l'Asadho a indiqué que les autorités du pays ne prennent pas en considération le travail des organisations de la société civile car, « selon leur point de vue, le Congo peut continuer à vivre sans ONGDH, qui sont considérées comme les bras



Me Jean-Claude Katende, encadré par Jean-Chrysostome Kidjena et le modérateur Kibengele/Adiac

des impérialistes ».

Mais Me Jean-Claude Katende a fait remarquer: « L'expérience que nous avons démontré que quand on est au pouvoir, le travail des ONGDH n'est pas important mais lorsque l'on quitte cette position, on espère être protégée par ces ONGDH ». Relevant, par ailleurs, les engagements des ONGDH dans la consolidation de la démocratie, il a noté que ces dernières ont bataillé pour le respect de la Constitution qui est une propriété du peuple, pour des élections libres, démocratiques, transparentes et apaisées qui, malheureusement, n'ont pas été obtenues.

### Le combat ne fait que commencer

Dans leurs exposés, les deux activistes ont souligné que le combat des organisations de la société civile ne s'arrête pas avec les élections qui venaient d'avoir lieu car le combat ne fait que com-

mencer. Le processus électoral en cours, a martelé Jean-Chrysostome Kidjena, devra aller jusqu'au bout, avec l'organisation des élections à la base. L'élection présidentielle, a-t-il dit, doit demeurer au suffrage universel et une réforme totale de la Commission électorale nationale indépendante s'impose. Il a, enfin, plaidé pour la modification de certains articles non verrouillés de la Constitution et de la loi électorale.

Dans cette optique, Jean-Claude Katende a rappelé les expériences qui ont permis de mener ce combat. Il s'agit, selon lui, du Front commun 2016, qui avait comme objectifs le respect de la Constitution et l'organisation des élections à la date échue, ainsi que le Manifeste du citoyen congolais, qui plaide pour une transition sans le président Kabila.

### Des leçons qui réconfortent la lutte

Après plusieurs décennies de lutte, le président de l'Asadho a souligné que les combats exigent des alliances et que ces dernières sont souvent très fragiles, notamment à cause de l'égoïsme des politiciens, qui ne se battent pas pour le peuple mais, plutôt, pour leurs propres intérêts. Mais Jean-Claude Katende, se rappelant la récupération politicienne de ces combats des forces vives de la nation, a indiqué que toutes les actions à mener doivent premièrement bénéficier au peuple. Pour lui, cette réalité réconforte l'importance du travail des ONGDH.

Ces exposés ont suscité un échange avec les participants venus de toutes les couches de la société congolaise. Ce débat a permis à la société civile de conforter sa position sur le sens des combats qu'elle mène.

Lucien Dianzenza

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## INTERVIEW.

## Zacharie Bababaswe : « Le chanteur du « kikoso » va devenir un chanteur du casino de Paris »

Très investi dans la musique, le chroniqueur n'a de cesse d'y apporter une touche d'originalité. Dans cet entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa, il évoque le contact pris avec le producteur de Zik Truck rencontré en Guyanes pour asseoir le concept à Kinshasa et Brazzaville au profit de chanteurs occasionnels majeurs aimant chanter sans ambition de devenir professionnels.

**Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) :** Vous avez la réputation de booster la scène musicale kinoise avec des projets inédits. Peut-on savoir ce qu'il en est cette fois ?

**Zacharie Bababaswe (Z.B.) :** J'ai une toute nouvelle idée qui, en vérité, n'en est pas une dans la mesure où le projet est déjà d'usage dans d'autres pays, il s'agit du Zik Truck. C'est un concept français ouvert aux chanteurs qui n'ont pas la vocation ou l'ambition de devenir des artistes professionnels, de se lancer dans une carrière musicale. Juste des gens qui adorent la chanson, interprètent des airs divers, aiment chanter pendant qu'ils sont sous la douche, font les travaux ménagers, etc. Zik Truck a donc donné l'occasion à ces chanteurs qui pullulent de participer à un concours. Plusieurs sont originaires d'Afrique et sont nombreux dans les Dom Tom, les territoires d'outre mer de la France, Guadeloupe, Guyanes, Martinique, Polynésie, etc. Ces chanteurs pour le plaisir se retrouvent à Paris pour une finale juste pour le plaisir de le faire sans la prétention de faire un album en



Zacharie Bababaswe

studio suivi d'une promotion. J'ai rencontré le producteur de Zik Truck en Guyanes, nous avons échangé, puis à nouveau dans ses bureaux dans le onzième arrondissement à Paris. Nous avons évoqué la possibilité d'étendre le projet en Afrique, d'abord dans la sous-région de l'Afrique centrale, tout particulièrement entre Kinshasa et Brazzaville. Le producteur arrive le mois prochain pour une étude de terrain.

**L.C.K. :** Comment le concours devrait-il se dérouler ?

**Z.B. :** Il s'agit en gros d'enregistrer dans un container décoré aux couleurs de Zik Truck, transformé en studio d'enregistrement qui vient de la France. Les auditions qui mènent au concours sont fondées essentiellement sur la qualité de la voix et la manière de chanter. Les sélectionnés se produiront en public en com-

pagnie d'un orchestre. La seule différence pour Kinshasa et Brazzaville, les containers seront décorés par des jeunes artistes académiciens de l'une ou l'autre ville, c'est selon. L'enjeu c'est que de là, le chanteur du « kikoso », comme l'on dit chez nous, va devenir un chanteur du casino de Paris et recevoir de nombreux prix dont la visite de la ville lumière, Le Louvres, la Tour Eiffel, etc.

**L.C.K. :** Quels sont les principaux critères de sélection pour concourir ?

**Z.B. :** Pour commencer, il faut être majeur, c'est clair que le Zik Truck n'est pas destiné aux enfants. Chez nous, le concours est ouvert à tout type de musique, le chant chrétien et la musique de variété. La plupart des participants en Guyanes avaient choisi d'interpréter des chansons en anglais ou en français de stars. Le

tout c'est d'essayer de les rendre à la perfection. Le recrutement est fondé sur des chanteurs occasionnels qui ne pensent pas embrasser une carrière professionnelle. Avec le producteur, nous allons sillonner les communes de la capitale pour annoncer le concours et mettre en place un lieu d'inscription, l'idéal serait l'Académie des beaux-arts. Nous pensons constituer le jury avec l'Institut national des arts. Et comme la musique est un langage universel, combiner les sons de manière agréable à l'oreille, un chanteur de Bumbu qui interpréterait au mieux Whitney Houston, ou de Poto-Poto ou Makélékélé qui choisirait Roga-Roga ou Doudou Copa sera apprécié par le jury sur sa manière de le rendre. Mais, l'astuce comme je l'ai observé en Guyanes, beaucoup de candidats optaient pour des stars mondialement connues comme Michaël

Jackson ou Michel Sardou. Il ne faut pas oublier que la finale est à Paris, ce serait toujours mieux de choisir la chanson française.

**L.C.K. :** Combien de participants pensez-vous accepter à votre concours ?

**Z.B. :** Le concours est organisé pour offrir l'égalité des chances à toute sorte de chanteur. Plus il y aura de candidats, mieux cela vaudra afin que l'on sélectionne le meilleur ou la meilleure. En tant qu'initiateur en RDC et au Congo-Brazzaville, je serai très heureux de voir un chanteur d'ici l'emporter à Paris. Il faudrait absolument que ses proches, parents et voisins le soutiennent. Seuls eux pourront témoigner sur le candidat qui, par exemple, dès 5 heures, les réveillerait par son chant matinal à la place du coq, en balayant la cour de la parcelle ou en vendant son pain au coin de la rue, interprétant feu Alain Moloto ou Papa Wemba. Ce sont ces voix-là que nous voulons porter jusqu'à Paris. Je ferai en sorte qu'une importante délégation de journalistes et de professionnels l'accompagnent à la finale de Paris.

**L.C.K. :** D'autres provinces seront-elles embarquées dans l'aventure Zik Truck ?

**Z.B. :** Oui ! Nous pensons avoir un champion de Kinshasa mais aussi de Kisangani, Lubumbashi, Kananga, etc. J'entends me battre pour que Kinshasa et Brazzaville proposent trois candidats à Paris. La RDC, vu l'immensité de son territoire, en proposerait deux.

*Propos recueillis par Nioni Masela*

## DANSE

## Le Festival salsa kizomba 2, c'est pour bientôt !

Après une première édition organisée en 2015 à Lubumbashi, l'événement a choisi de tenir la deuxième, du 25 au 28 avril, à Kinshasa.

Tenu pour un événement sans précédent, la manifestation lancée il y a trois ans par l'association sans but lucratif Education professionnelle congolaise (EPC) se tiendra pendant quatre jours. Ainsi, le Festival salsa kizomba 2 (FSK2) a pour affiche trente artistes danseurs internationaux, provenant des quatre coins du monde. L'organisation affirme qu'elle a été triée sur le volet. Son choix a donc été fait « parmi les meilleurs



spécialistes en danses latines », précise-t-elle. Il faut donc s'attendre à « des spectacles de danse à couper le souffle ». EPC invite, à cet effet, Kinois et Brazzavillois à la découverte des derniers spectacles de leurs hôtes qui se produiront dans le majestueux hôtel Kempinski. Les danseurs ne seront pas là que pour le spectacle. Selon la programmation du FSK2, « ils dispenseront des cours de kizomba, salsa et batchata », en plus des soirées de danse latine qu'ils partageront avec le public.

L'ouverture du festival se fera le 25 avril, à partir de 19h30, autour d'une soirée afro-caribéenne. Reggae, jazz, Rnb, salsa, zouk love, ndombolo mais aussi rumba congolaise sont prévus au menu de la soirée inaugurale que l'on veut conviviale au K-Bar. Le dress code n'a rien de bien exigeant, juste une tenue décontractée qui permette une douce immersion

dans l'ambiance latine imaginée de façon aussi inédite.

Du K-Bar, le festival passera à la salle de fête Panorama pour un spectacle VIP de deux heures et un dîner dansant dès 19h30 où la tenue de ville est exigée. Tous les artistes internationaux et nationaux invités à l'événement occuperont la scène à cette « soirée sélecte et raffinée ». Au programme, la présentation de spectacles inédits suivis d'une soirée dansante pachanga avec un mélange de rumba congolaise et de danses latines. Il y aura de quoi ravir les amateurs de salsa, kizomba, zouk, semba, merengue, bachata et cha-cha-cha à partir de 22h30.

**Public en piste**

Le 27 avril, ce sera l'auditorium de Kempinski qui abritera la soirée colombienne. Un nouveau show de deux heures donnera le ton. Dès 22h30, le public sera associé à la fête à laquelle

les danseurs venus des quatre coins du monde imprimeront « une ambiance colombienne caliente ». En tenue chic décontractée, l'assistance pourra se joindre à eux sur la piste de danse.

La cerise sur le gâteau sera le brunch et les spectacles de clôture qui se tiendront autour de la piscine. Le 28 avril, c'est en famille qu'il faudra se rendre au brunch dès midi. Comme la veille, le public participera à l'après-midi latine dansante qui s'ensuivra avec la trentaine d'artistes. En effet, une fois leur production sur scène achevée, ils feront une place à l'assistance. Mais avant, une séance d'initiation pour adultes et enfants est prévue. Elle est jugée nécessaire afin de réussir cette après-midi dominicale latine où les familles habillées tout en blanc seront invitées à gagner la piste pour une clôture en beauté.

*N.M.*

## AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CHEF DE PROJET

**N°001C/PASD/2019**

Le Project d'Appui à la Promotion des Moyens de Subsistance Durables (PASD) est mis en œuvre dans le département du Pool. Le département du Pool était au cœur des violences lors des conflits qui ont éclatés en République du Congo, nécessitant deux accords de paix négociés spécifiquement pour cette région en 2003 et 2005. Par ailleurs, cette région continue d'accueillir des personnes qui ont participé ou ont été touchées par les conflits, et qui n'ont reçu aucun soutien des précédents programmes communautaires de développement et de réintégration. Alors que le département du Pool met l'accent sur les besoins de développement à plus grande échelle, l'appui au renforcement des capacités au niveau communautaire est rare. Une étude (consultations) dans le département du Pool a révélé qu'il est nécessaire de soutenir la capacité croissante des organisations communautaires afin de leur permettre de planifier, concevoir, préparer et gérer le développement communautaire. D'après les résultats de l'étude, le projet a été conçu pour soutenir les communautés dans trois districts du département du Pool : Goma Tsé Tsé, Kinkala et Mindouli. Dans ce contexte, le projet cherche à recruter un Chef de Projet.

Le PASD invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue d'exercer ces fonctions.

Le Consultant devra avoir :

- un diplôme supérieur (Bac+5) en Agriculture, Économie, Management ou équivalent ;
- au minimum cinq (5) années d'expérience sur la gestion des projets de développement ;
- une compréhension de l'engagement communautaire et du soutien participatif ;
- une connaissance des processus de développement des moyens de subsistance, y compris la sensibilisation, la mobilisation communautaire, le ciblage, la formation, l'élaboration de business plan, la gestion et le suivi

des sous-projets de subsistance, le suivi et l'évaluation (fournir des preuves) ;

- une expérience dans la gestion des programmes de développement financés par le gouvernement ou d'autres donateurs ;
- une capacité de travailler en équipe et sous pression ;
- une compétence en rédaction et en communication ;
- une maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint et Internet)

Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants :

- un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme ;
- des attestations, certificats ou copies des contrats de travail sur les précédentes prestations.

Sur cette base, le consultant sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014 ».

Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le lundi 11 mars 2019, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet d'Appui à l'Agriculture Commerciale (PDAC), sise Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila / Brazzaville – République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdac-maep@gmail.com , les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures.

**Fait à Brazzaville, le**

**Le Coordonnateur National,**

**Isidore ONDOKI**

## AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN SUIVI EVALUATION

**N°002C/PASD/2019**

Le Project d'Appui à la Promotion des Moyens de Subsistance Durables (PASD) est mis en œuvre dans le département du Pool. Le département du Pool était au cœur des violences lors des conflits qui ont éclatés en République du Congo, nécessitant deux accords de paix négociés spécifiquement pour cette région en 2003 et 2005. Par ailleurs, cette région continue d'accueillir des personnes qui ont participé ou ont été touchées par les conflits, et qui n'ont reçu aucun soutien des précédents programmes communautaires de développement et de réintégration. Alors que le département du Pool met l'accent sur les besoins de développement à plus grande échelle, l'appui au renforcement des capacités au niveau communautaire est rare. Une étude (consultations) dans le département du Pool a révélé qu'il est nécessaire de soutenir la capacité croissante des organisations communautaires afin de leur permettre de planifier, concevoir, préparer et gérer le développement communautaire. D'après les résultats de l'étude, le projet a été conçu pour soutenir les communautés dans trois districts du département du Pool : Goma Tsé Tsé, Kinkala et Mindouli. Dans ce contexte, le projet cherche à recruter un Spécialiste en suivi-évaluation. Le PASD invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue d'exercer ces fonctions.

Le Consultant devra avoir :

- un diplôme supérieur (Bac+5) en Sciences Sociales, Économie, Statistique, Démographie ou équivalent ;
- au minimum cinq (5) années d'expérience sur le suivi et évaluation des projets de développement ;
- une maîtrise des langues nationales (Kituba et Lingala) ;
- une compréhension de l'engagement communautaire et du soutien participatif ;
- une connaissance des processus de développement des moyens de subsistance, y compris la sensibilisation, la mobilisation communautaire, le

ciblage, la formation, l'élaboration de business plan, la gestion et le suivi des sous-projets de subsistance, le suivi et l'évaluation ;

- une expérience dans la gestion des programmes de développement financés par le gouvernement ou d'autres bailleurs de fonds ;
- une capacité de travailler en équipe et sous pression ;
- une compétence en rédaction et en communication ;
- une maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint et Internet)
- une maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint et Internet)

Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants :

- un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme ;
- des attestations, certificats ou copies des contrats de travail sur les précédentes prestations.

Sur cette base, le consultant sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014 ».

Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le lundi 11 mars 2019, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet d'Appui à l'Agriculture Commerciale (PDAC), sise Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila / Brazzaville – République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdac-maep@gmail.com , les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures.

**Fait à Brazzaville, le**

**Le Coordonnateur National,**

**Isidore ONDOKI**

## AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

### N°003C/PASD/2019

Le Project d'Appui à la Promotion des Moyens de Subsistance Durables (PASD) est mis en œuvre dans le département du Pool. Le département du Pool était au cœur des violences lors des conflits qui ont éclatés en République du Congo, nécessitant deux accords de paix négociés spécifiquement pour cette région en 2003 et 2005. Par ailleurs, cette région continue d'accueillir des personnes qui ont participé ou ont été touchées par les conflits, et qui n'ont reçu aucun soutien des précédents programmes communautaires de développement et de réintégration. Alors que le département du Pool met l'accent sur les besoins de développement à plus grande échelle, l'appui au renforcement des capacités au niveau communautaire est rare. Une étude (consultations) dans le département du Pool a révélé qu'il est nécessaire de soutenir la capacité croissante des organisations communautaires afin de leur permettre de planifier, concevoir, préparer et gérer le développement communautaire. D'après les résultats de l'étude, le projet a été conçu pour soutenir les communautés dans trois districts du département du Pool : Goma Tsé Tsé, Kinkala et Mindouli. Dans ce contexte, le projet cherche à recruter un Assistant Administratif et Comptable.

Le PASD invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue d'exercer ces fonctions.

Le Consultant devra avoir :

- un diplôme supérieur (Bac +3) en Comptabilité ou équivalent ;
- au moins cinq (5) ans d'expérience pratique en gestion financière ou en responsabilité comptable connexe ;
- exercé en qualité de comptable dans des projets financés par la Banque mondiale et/ou autres bailleurs de fonds ;
- des aptitudes en rédaction, en communication et en relations

humaines ;

- une capacité de travailler en équipe et être proactif ;
- une maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint et Internet y compris les logiciels comptables).

Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants :

- un curriculum vitae ;
- une copie du diplôme ;
- des attestations, certificats ou copies des contrats de travail sur les précédentes prestations.

Sur cette base, le consultant sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014 ».

Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le lundi 11 mars 2019, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet d'Appui à l'Agriculture Commerciale (PDAC), sise Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila/Brazzaville – République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com , les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures.

**Fait à Brazzaville, le**

**Le Coordonnateur National,**

**Isidore ONDOKI**

## AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN PARTENAIRE ORGANISATIONNEL OU ONG

### N°004C/PASD/2019

Le Project d'Appui à la Promotion des Moyens de Subsistance Durables (PASD) est mis en œuvre dans le département du Pool. Le département du Pool était au cœur des violences lors des conflits qui ont éclatés en République du Congo, nécessitant deux accords de paix négociés spécifiquement pour cette région en 2003 et 2005. Par ailleurs, cette région continue d'accueillir des personnes qui ont participé ou ont été touchées par les conflits, et qui n'ont reçu aucun soutien des précédents programmes communautaires de développement et de réintégration. Alors que le département du Pool met l'accent sur les besoins de développement à plus grande échelle, l'appui au renforcement des capacités au niveau communautaire est rare. Une étude (consultations) dans le département du Pool a révélé qu'il est nécessaire de soutenir la capacité croissante des organisations communautaires afin de leur permettre de planifier, concevoir, préparer et gérer le développement communautaire. D'après les résultats de l'étude, le projet a été conçu pour soutenir les communautés dans trois districts du département du Pool : Goma Tsé Tsé, Kinkala et Mindouli. Dans ce contexte, le projet cherche à recruter un Partenaire Organisationnel ou ONG.

Le PASD invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue d'exercer ces fonctions.

Le Partenaire Organisationnel ou ONG devra avoir :

Obligatoire :

- travaillé avec les communautés rurales et les groupes communautaires depuis au moins 5 ans ;
- une expérience d'au moins 2 ans dans la mise en œuvre des projets de subsistance ou des activités similaires ;
- été enregistré auprès des autorités gouvernementales compétentes depuis au moins 5 ans ;
- disposé d'au moins trois (3) employés ou plus, qualifiés, expérimentés et compétents dans le développement communautaire, les moyens de subsistance et l'inclusion financière ;

Souhaitable :

- une connaissance de la dynamique socio-économique des communautés rurales, notamment les localités ciblées par le projet ;
- été familiarité aux pratiques et dynamiques culturelles des communautés locales ;
- implémenté des moyens de subsistance ainsi que des programmes et des projets de micro entreprises dans le monde rural ;
- une maîtrise des règles et des directives régulant les projets financés par la Banque mondiale et/ou d'autres bailleurs de fonds ;

Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants :

- des attestations, certificats ou copies des contrats de travail sur les précédentes prestations
- des CV et diplômes du personnel clé.

Sur cette base, le consultant sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 révisées en juillet 2014 ».

Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le lundi 11 mars 2019, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet d'Appui à l'Agriculture Commerciale (PDAC), sise Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila/Brazzaville – République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com , les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures.

**Fait à Brazzaville, le**

**Le Coordonnateur National,**

**Isidore ONDOKI**

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

## Le département de la Likouala abritera les festivités

La fête du 8 mars sera célébrée au plan national, cette année, à Impfondo, sur le thème « Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement ».

Selon la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Ines Nefer Bertille Ingani, le département de la Likouala a été choisi par rapport à sa forte production des produits alimentaires de base comme la banane et le manioc.

La célébration au plan national vise à encourager les femmes à com-

battre la dépendance alimentaire des produits de base. Lors de sa visite dans ce département, le 20 février, Ines Nefer Bertille Ingani a constaté que les préparatifs allaient bon train. Les femmes de la Likouala sont fortement mobilisées, à deux semaines de l'événement.

Le 8 mars, les festivités auront lieu sous le patronage du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, et de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso.

La thématique « Penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement » propose de réfléchir aux moyens innovants permettant de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, notamment dans les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et la construction d'infrastructures durables.

Rieltony Louboko (stagiaire)



La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement

## CENTRAFRIQUE

## L'ONU et l'UA appellent au soutien de la mise en œuvre de l'accord de paix

Les deux organisations ont plaidé, le 22 février, auprès des partenaires du pays pour un soutien accru dans la mise en œuvre de l'accord de paix conclu à Khartoum.

« Nous avons une grande opportunité de ramener la paix en République centrafricaine et à ses habitants. Aujourd'hui, ce que nous voulions vraiment souligner, c'est la nécessité d'agir rapidement et de soutenir l'accord politiquement mais aussi très concrètement », a déclaré le chef du Département des opérations de paix des Nations unies, Jean-Pierre Lacroix, lors d'une conférence de presse conjointe avec le Commissaire de l'Union africaine (UA) pour la paix et la sécurité, Smail Chergui, à l'issue d'une réunion du Groupe international de soutien à la République centrafricaine, au siège de l'ONU à New York.

Le 6 février, le gouvernement centrafricain et quatorze groupes armés ont signé à Bangui un accord de paix et de réconciliation, après plus de dix jours de pourparlers à Khartoum, au Soudan, sous l'égide de l'UA et avec l'appui des Nations unies. « Nous avons mis l'accent sur les éléments clés de l'accord, nous avons diffusé un calendrier provisoire soulignant les mesures clés prévues par l'accord et les actions déjà entreprises pour soutenir la mise en œuvre de ces mesures. Mais nous avons également insisté sur la nécessité d'un soutien supplémentaire et nous avons été heureux d'entendre les partenaires, les partenaires clés, les donateurs, dire qu'ils sont prêts à apporter leur soutien et nous nous en félicitons », a dit le chef des

opérations de paix, avant de noter l'urgence : « Mais le temps presse et notre engagement commun est également essentiel pour assurer le retour de la paix en République centrafricaine ».

Smail Chergui, commissaire de l'UA pour la paix et la sécurité, a estimé pour sa part que l'accord de paix signé le 6 février est « différent de ceux signés auparavant », car il traite principalement des causes profondes du conflit et des mesures spécifiques à prendre en termes de sécurité, de justice, d'inclusivité et de répartition équitable de la richesse entre toutes les régions du pays.

Lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation en République centrafricaine, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour ce pays, Parfait Onanga-Anyanga, avait souligné que l'accord de paix ne devait pas faire oublier que la situation restait grave. Il avait jugé que le plus dur restait à venir et que le vrai test était la mise en œuvre intégrale et de bonne foi de l'accord de paix.

## Démission du Premier ministre

En application de l'article 21 de l'Accord de Khartoum, le Premier ministre centrafricain, Mathieu Simplicie Sarandji, a finalement déposé sa démission ainsi que celle de son gouvernement au président Faustin-Archange Touadéra. Cette disposition stipule que : « le président de la

République, chef de l'Etat, s'engage à mettre en place immédiatement après la signature du présent accord un gouvernement inclusif ».

Aussi, selon certains analystes, la démission du Premier ministre, nommé depuis avril 2016, est intervenue à la suite d'une pression tant de la part de l'opposition politique, de l'opinion publique que de certains leaders des groupes armés pressés de voir se concrétiser l'accord de paix.

Quelques minutes après sa démission et dans une brève intervention à la presse, Mathieu Simplicie Sarandji a demandé pardon aux Centrafricains qu'il aurait offensés dans l'exercice de sa charge.

Pour l'heure, toutes les attentions sont tournées du côté de la présidence de la République. Un nouveau Premier ministre est attendu dans les jours qui suivent ainsi que le gouvernement dit inclusif, devant intégrer un grand nombre de leaders des groupes armés. Ce nouveau gouvernement aura pour tâche de mettre en exécution les recommandations de l'accord de Khartoum et de préparer les élections de 2021.

Josiane Mambou Loukoula

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE  
ANNONCES

## POUR LE POSTE DE : Assistant Administratif (OBO)

Grade - FSN-06

Contrat à Durée Déterminée (6 mois)

DATE D'OUVERTURE: 12 Février 2019

DATE DE CLOTURE: 26 Février 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche pour le compte de son projet de construction, un assistant administratif ayant un diplôme d'études secondaires, une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français ainsi qu'un minimum d'expérience de trois (3) ans dans un service administratif. L'intéressé(e) sera responsable de la gestion administrative des ressources et des activités, notamment des finances, des achats et des fournitures, du réseau informatique, des expéditions et des voyages, du personnel, de la gestion de la maintenance des équipements résidentiels et officiels, ainsi que de l'administration et de la gestion des bureaux.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet:

<https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

## POUR LE POSTE DE : Superviseur du Service Courrier

Grade - FSN-06

Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 11 Février 2019

DATE DE CLOTURE: 25 Février 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un Bac et une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français. Sous la supervision du responsable de la gestion de l'information, l'intéressé(e) sera en charge du service courrier, du standard téléphonique et sera responsable de la sécurité des transports et de la liaison pour toutes les expéditions des valises diplomatiques à destination et en provenance du poste. L'intéressé(e) supervisera directement l'opérateur téléphonique et le commis au courrier.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet:

<https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

## POUR LE POSTE DE : Agent de Sécurité Supérieur (OBO)

Grade - FSN-05

Contrat à Durée Déterminée (6 mois)

DATE D'OUVERTURE: 20 février 2019

DATE DE CLOTURE: 06 mars 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche pour le compte de son projet de construction, un agent de sécurité supérieur ayant un diplôme d'études secondaires, une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français ainsi qu'un minimum d'expérience de deux (2) ans dans le domaine de la sécurité et un (1) an en tant que superviseur. Sous la supervision directe de l'enquêteur national du service extérieur, l'intéressé(e) sera en première ligne de défense contre le terrorisme, la criminalité, l'incendie et le vandalisme visant l'Ambassade et autres biens alloués et prendra les mesures qui s'imposent pour y remédier. Le poste supervise treize (13) agents de sécurité.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet:

<https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

## POUR LE POSTE DE : Superviseur du Service Voyages

Grade - FSN-08

Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 15 Février 2019

DATE DE CLOTURE: 1 Mars 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un Superviseur du Service Voyages ayant un Bac, une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français ainsi qu'un minimum d'expérience de trois (3) ans dans un service administratif dont un (1) en supervision. L'intéressé(e) supervisera trois assistants voyages et un chauffeur/expéditeur, sera en charge conjointement des demandes de bateaux avec la section véhicules. L'intéressé(e) est le responsable carte post-voyages et coordinateur des programmes.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet:

<https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email : [BrazzavilleHRjobs@state.gov](mailto:BrazzavilleHRjobs@state.gov)

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!



# DÉCOUVREZ NOS NOUVELLES DESTINATIONS



**VIENNE**

À PARTIR DE  
**720 200** XAF TTC  
A/R

**ATHÈNES**

À PARTIR DE  
**734 600** XAF TTC  
A/R

**MIAMI**

À PARTIR DE  
**1 270 054** XAF TTC  
A/R



ROYALAIRMAROC.COM  
CONTACTEZ ROYAL AIR MAROC OU VOTRE AGENCE DE VOYAGE  
CONTACT AGENCE : 06 628 2828

## INFRASTRUCTURES

# Le lycée Chaminade fait peau neuve

La réhabilitation de l'établissement, par le Groupement des associations «Bana Congo» (Gabc), obéit à la nécessité de mettre les élèves dans un environnement d'apprentissage de meilleure qualité, à même d'améliorer leur rendement.

Le lycée d'enseignement général Chaminade a été totalement refectonné. Quatre bâtiments abritant les salles de classe qui n'avaient pas de toitures ont été réhabilités. Les aires de jeu de plusieurs disciplines sportives sont sorties de terre. Il s'agit du basket-ball, du handball, du volleyball et du tennis. De quoi favoriser l'émergence et la détection des talents en milieux scolaires et redynamiser l'action de l'Office national du sport scolaire et universitaire.

Cette réhabilitation a, par ailleurs, tenu compte des questions liées à l'environnement. Les espaces verts ont donc été créés pour résorber l'insalubrité et donner une autre configuration à ce lycée, qui s'étend sur cinq mille hectares.

« Un système de dragage des eaux de pluies par des caniveaux a été mis en place, un collecteur pour évacuer les eaux stagnantes a été installé. Il y a également eu nivellement des sols », a expliqué Rock Akindou, président exécutif du Gabc.



**Les eaux stagnantes empêchaient quelques fois les cours d'éducation physique et sportive en cas de pluie.**

« La qualité et le confort des espaces scolaires mis à disposition permettra aux élèves et enseignants d'être davantage performants et compétitifs », a indiqué le proviseur du lycée, Claude Alain Dangouma, précisant que l'établissement accueille environ cinq mille élèves

pour cent treize enseignants. Selon lui, depuis trois ans, le lycée est toujours premier dans le département scolaire de Brazzaville avec un taux de réussite dépassant les 50%. Chaminade est, par ailleurs, l'unique lycée du pays à disposer d'un logiciel de traitement des résultats scolaires. Depuis mai 2018, l'installation de l'internet a amélioré la prestation des enseignants et des élèves.

« Si les enfants ne se sentent

pas bien à l'école, ils ne viendront pas », a indiqué le président exécutif de Gabc. Lors de la remise des ouvrages réhabilités de l'établissement, le Gabc a signé un protocole d'accord avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Celui-ci permettra à ce groupement la réalisation des écoles d'un genre nouveau sur toute l'étendue du territoire national. « Ces réalisations

traduisent l'aboutissement de la vision du président d'honneur de Gabc, l'honorable Denis Christel Sasou N'Guesso, sur ce que doit être l'école congolaise dans laquelle nos enfants doivent s'épanouir », à en croire Rock Akindou.

Le lycée Chaminade, d'où sont sortis plusieurs haut-cadres aux postes de responsabilité au plus haut niveau de l'Etat aujourd'hui, a été créé en 1946. Dans les années 1970, à l'époque du président Marien Ngouabi, où le communisme gagne le pays, l'établissement est débaptisé "Drapeau rouge".

Après la Conférence nationale souveraine, le lycée a repris l'appellation de Chaminade. Dans sa vision d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves du Congo, le Gabc n'est ni à son premier coup d'essai ni à sa dernière réalisation. Le partenariat signé avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation lui permettra d'étendre son action dans tous les départements du pays.

Rominique Makaya

## LE FAIT DU JOUR

## RDC : quand le gouvernement sera nommé

Difficile de ne pas se poser la question de la nomination par le nouveau président de la République démocratique du Congo (RDC) du gouvernement qui prendra la relève de celui qui avait été installé par son prédécesseur, Joseph Kabila. Après sa prestation de serment, le 24 janvier, Félix Tshisekedi n'a, en effet, pas toujours désigné son Premier ministre et ce dernier (qui n'est pas évidemment là) l'équipe qui devra, avec lui, conduire la politique du pays.

Dimanche 17 février, la rencontre entre Joseph Kabila et Félix Tshisekedi, à la cité de l'Union africaine, a été diversement commentée. On retient globalement que les deux hommes, qui ont promis de se revoir sans délai, avaient axé leurs discussions, justement, sur la mise en place de la nouvelle équipe gouvernementale. On sait néanmoins qu'au regard des résultats des élections législatives de décembre 2018, comme le prévoit la Constitution, le Premier ministre reviendra au parti ou groupement de partis ayant le plus grand nombre

de sièges à l'Assemblée nationale. En l'occurrence, ce sera le Front commun pour le Congo (FCC), dont Joseph Kabila est d'office présenté comme l'autorité juridico-morale.

Il ne faut pas verser dans la spéculation. Mais la photo de la rencontre Kabila-Tshisekedi, diffusée par la presse et reprise par les réseaux sociaux, est tout de même parlante : le président sortant, dans un ensemble vert olive qui rappelle ceux qu'adorent les hommes en uniforme et, flanqué en plus de cela du timbre du drapeau de RDC sur le flanc gauche de sa tenue, paraît les traits tirés. Comme s'il se préoccupait de quelque chose. Le soldat de service ? Il n'est pas certain, peut-être, que cette attitude ait pu contrarier son interlocuteur, de dos sur la photo et les mains en poche.

Qu'ont-ils pu se dire, les deux chefs d'Etat sortant et entrant de la RDC ? Le communiqué publié par la présidence de RDC a levé un coin de voile sur cette entrevue. Le FCC et la

coalition ayant soutenu le président élu, Félix Tshisekedi, ont à cœur de mettre la main à un accord de gouvernement pour gérer le pouvoir ensemble. S'ils ont ensuite partagé un repas, il n'y a donc pas lieu de douter de l'issue de cette première rencontre officielle entre les deux dirigeants après la mémorable cérémonie de passation du pouvoir de janvier.

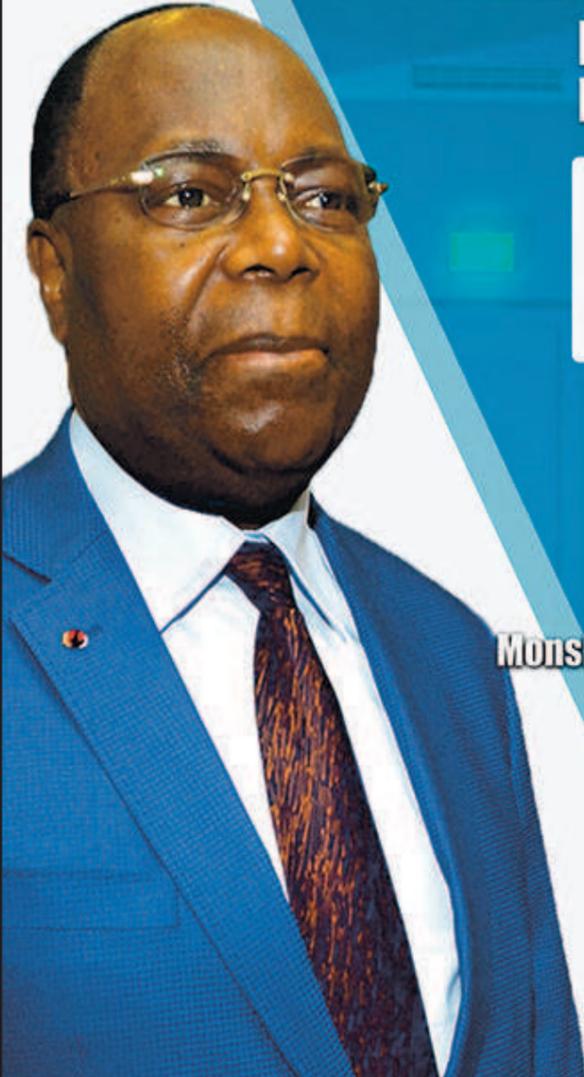
Notons néanmoins le grand déséquilibre façonné par le partage des sièges entre les deux alliés. Le FCC compte à ce jour 337 sièges à l'Assemblée nationale, contre 32 à la coalition du président élu sur un total de 485 députés nationaux. S'ils se mettent ensemble comme cela se profile à l'horizon depuis les élections de la fin de l'année, Joseph Kabila et Félix Tshisekedi totaliseront 369 sièges. Ils laisseront à leurs opposants une bonne petite centaine de places, enfin, 116 sièges. Ce qui n'est pas rien car dans un hémicycle, quand la parole est équitablement distribuée, ce sont souvent les idées

défendues par les uns et les autres qui préparent l'alternance au sommet de l'Etat.

Toujours est-il que pour les deux familles politiques qui attendent d'installer leur gouvernement d'union, les enjeux sont de taille. Quel type de concessions le groupe majoritaire au sein de la nouvelle majorité fera-t-il pour minimiser les frictions au sein de cette dernière ? Quel sera le discours du groupe minoritaire au sein de la majorité après la redistribution des cartes, sachant qu'à sa tête se trouve le chef d'Etat élu, constitutionnellement l'homme à qui le peuple électeur demandera les comptes les cinq prochaines années ? Bien malin qui dira si les équations ne sont pas difficiles à solutionner.

Peut-être que l'intérêt supérieur de la RDC décidera-t-il chacun des acteurs de mettre un peu d'eau dans son vin au bénéfice de la cause nationale. La politique, dit-on, est aussi l'art du compromis, du bon compromis.

Gankama N'Siah



**LE MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE AVEC LA CEEAC**



*Organisent*

**Sous le Haut Patronage de Son Excellence  
Monsieur le Premier Ministre Chef du Gouvernement  
Clément MOUAMBA**

**La réunion ministérielle  
d'adoption du Plan d'Action Consensuel  
de Déploiement des Infrastructures  
de Communications Electroniques  
de l'Afrique Centrale (PACDICE-AC)**



**Du 26 FÉV au 01 MARS 2019**

**À partir de 10 Heures**

**AU CENTRE DE CONFÉRENCES INTERNATIONALES DE KINTÉLÉ**

[www.postetelecom.gouv.cg](http://www.postetelecom.gouv.cg)



K. Joyce-Soft  
PHOTOGRAPHY  
+243 06652 92 11



## DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Une plate-forme numérique pour la visibilité des associations

Appelé « Yello Blogging », l'espace rendu disponible par la Fondation MTN et France volontaires regroupe les acteurs du développement en République du Congo, pour répondre au manque d'informations disponibles sur les actions et réalisations en la matière.

Le programme en communication vise à mettre en place un réseau interactif, capable de fournir des informations actualisées à toutes les parties prenantes désireuses de collaborer, de s'informer, d'entreprendre, de se documenter sur différents domaines de compétences des organisations membres dudit réseau.

« En organisant au profit des associations locales et internationales œuvrant au Congo un programme en communication, la fondation MTN et son partenaire France volontaires contribuent à améliorer les capacités d'atteintes des objectifs que vous vous êtes fixés. En effet, au regard de la diversité des demandes dans lesquelles œuvrent vos associations respectives : la santé, le sport, l'éducation, le social, le développement communautaire, l'environnement, l'agriculture, et autres, la promotion d'une communauté dynamique et innovante est un enjeu noble », a déclaré le directeur de cabinet du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Jean Claude Boukono, dans son mot d'ouverture, ajoutant qu'aujourd'hui l'innovation est présente partout ; elle s'invite dans la vie quotidienne en lui apportant des améliorations toujours plus appréciées dans l'existence humaine.

Le directeur général de MTN, Djibril Ouattara, a fait savoir que les acteurs de la société civile ont besoin de visibilité ; de collaboration sur le plan national, mais également d'être accessibles à toutes les personnes qui, au-delà du pays, souhaite-

raient intervenir dans quelques domaines que ce soit. « C'est pour cela que nous avons tenu à ouvrir à ces communautés les moyens nécessaires pour permettre de joindre totalement leurs partenaires et de tirer pleinement bénéfice d'un monde en pleine mutation », a-t-il ajouté.

Le responsable du Développement du volontariat international Afrique centrale et de l'est et représentant national de France volontaires Congo/RDC, Arouna Djingareye, a soutenu, quant à lui, que cet espace de collaboration numérique consiste à créer un lieu privilégié des rencontres et d'échanges pour les acteurs qu'ils sont : autorités nationales, partenaires au développement, ONG, associations, entreprises engagées dans le volontariat.

Signalons qu'après un recensement segmenté d'un nombre d'associations et ONG dans les principales villes de Brazzaville et Pointe-Noire, des formations ont été effectuées en 2017, puis début 2019 en matière de renforcement des capacités en communication. Les participants à ces formations ont reçu, à l'occasion, des attestations. Une vidéo sur le projet Yello Blogging (présentation de la plate-forme, des formations et l'expérience des communautés bénéficiaires) a été également diffusée.

« J'ai été très contente d'avoir suivi cette formation sur le renforcement des capacités. Elle a consisté à nous donner les outils nécessaires pour pouvoir communiquer au sein de cette plate-forme qui a été mise en place. Les exercices ont porté sur les notions telles comment est-ce qu'il faut rédiger les articles ; quel comportement avoir au niveau de la plate-forme ; les outils qui peuvent nous aider à mieux communiquer... », a déclaré sœur Thalina Kandza, la chargée de communication de l'association Accompagner.

Guillaume Ondzé

### CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Bitsi Bibeni Mitangouni Ferrand, je désire être appelé désormais Mabika Glorieux Ferrand Prince.

Un délai de trois(03) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

Je m'appelle Gassongo-Ondongo Adiolobika, je désire être appelé désormais Memamy Eyaba-Brunel.

Un délai de trois (03) mois est accordé à tous ceux qui sont contre cette initiative pour faire opposition.

## DROITS HUMAINS

## Les pouvoirs publics et les ONG créent un cadre formel d'échanges

Le gouvernement et une vingtaine d'organisations non gouvernementales (ONG) œuvrant pour la défense et la promotion des droits de l'homme ont signé, le 22 février à Brazzaville, un mémorandum consacrant la création d'un cadre formel d'échanges.

L'exécutif a été représenté par le ministre de la Justice et des droits humains, Ange Aimé Wilfried Bininga, et les ONG par Louamba Moké. Dans son mot de circonstance, le représentant du gouvernement a précisé que ce cadre permettra aux deux parties d'avoir une vue commune sur des questions touchant aux violations des droits humains.

Il a précisé qu'il ne s'agit pas d'inféoder les ONG aux pouvoirs publics car le gouvernement n'a pas la prétention d'en devenir leur tutelle. Les organisations de la société civile, a-t-il ajou-

té, conservent leur autonomie de défense et de promotion des droits humains.

La collaboration entre l'exécutif et les ONG, a indiqué le ministre de la Justice, va se limiter dans le strict cadre de la recherche des voies et moyens de réduire le taux de violation des droits de l'homme dans la société congolaise.

Par ailleurs, Ange Aimé Wilfried Bininga a informé les participants que la création de ce cadre formel d'échanges est soutenue aussi bien par les partenaires au développement que par les organisations du système des Nations unies.

En effet, a renchéri le ministre de la Justice, la situation des droits humains pour se clarifier au Congo a besoin de l'apport conjugué de l'exécutif et des organisations de la société civile. Les ONG, a-t-il dit, ont l'impérieux devoir de mettre à la disposition des pouvoirs pu-

blics des cas de violations des droits humains par des canaux officiels. « Le gouvernement demande aux ONG d'être de vrais relais pour aider la population congolaise à connaître ses droits et devoirs. Il est nécessaire qu'il ait des échanges d'informations entre les pouvoirs publics, les ONG et la population. C'est donc un pas important que les deux parties viennent de marquer dans le cadre de la défense et de la promotion des droits humains », a conclu le ministre de la Justice.

De leur côté, les représentants des ONG signataires de ce document ont salué l'initiative qui, selon eux, semble être la première. Nombre d'entre eux se disent attendre la traduction dans les faits de cette nouvelle collaboration, qui va désormais s'établir entre les pouvoirs publics et les organisations de la société civile, à travers ce cadre formel.

Roger Ngombé

## INSTITUT FRANÇAIS

DU CONGO  
BRAZZAVILLE

### PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 18 AU 24 FÉVRIER 2019

#### MARDI 19 FEVRIER

18H30 : Ciné-club : La Pirogue de Moussa Touré

#### MERCREDI 20 FEVRIER

15H00 : Journée de la langue maternelle  
15H00 : Club de lecture  
15H00 : Mercredi à la cafétéria : Bana Poto-Poto

#### JEUDI 21 FEVRIER

15H00 : Journée de la langue maternelle

#### VENDREDI 22 FEVRIER

19H00 : Radio cabaret (MUCODEC) : Edo Nganga

#### SAMEDI 23 FEVRIER

10H00 : Samedi de la médiathèque (samedi des petits lecteurs, l'heure du conte, rencontre de scrabble)  
19H00 : Danse contemporaine : « Neuf couches de rouge/ La Tchikoumbi furiosa » de DeLaVallet Bidiefono

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois

## LITTÉRATURE

## « Babingo, au nom des acculturés » de Moussibahou Mazou

Considéré comme un vibrant plaidoyer pour l'instauration des langues nationales dans le système scolaire africain de l'espace francophone, le roman à thèse a été présenté le 20 février, à l'Institut français du Congo, dans le cadre des activités liées à la Journée internationale des langues maternelles.

À travers son roman de deux cent soixante-dix pages paru en 2018, aux éditions Flamboyant et communications, au Bénin, l'auteur parle de Makouta qui était un indigné évolué, fier de communiquer dans sa concession exclusivement dans la langue française avec Madeleine Mamatouka (son épouse), Alex (son unique garçon) et les autres enfants de la famille. La scène se passe en 1950, à Pointe-Noire. En effet, Makouta ne voulait, à aucun prix, que les membres de sa famille révèlent un accent bantou, en s'exprimant dans la langue de la Métropole. Et quiconque s'aventurerait à parler le kituba avec les domestiques de la maison familiale était passible d'une sévère réprimande.

L'intransigeance paternelle était, bien entendu, en contraste avec l'ambiance dans le quartier et au long de la route menant à l'école. Et c'est naturellement que Tessa, voisine dans le quartier, parvint à convaincre l'adolescent Alex Babingo de l'absurdité de la consigne de Makouta. « *Alex Babingo était alors bien loin de s'imaginer que braver l'interdit paternel n'était que le début d'un itinéraire qui devait, de l'autre bout du monde, le ramener aux racines même de sa culture et de ses traditions* », lit-on à la quatrième de couverture du roman.

Interrogé sur les motifs l'ayant conduit à écrire cet ouvrage, Moussibahou Mazou a rappelé qu'il a voulu faire la différence entre les langues nationales et la langue maternelle. D'après lui, on ne peut pas se développer si les référents sont de l'extérieur. « *Je voudrais exprimer une souffrance, Makouta c'est un peu moi-même et si je me réhabilite, je suis un peu Babingo. La culture c'est ce que nous avons comme patrimoine, comme héritage que nous allons passer aux générations suivantes. Il n'y a pas de développement sans conscience, sans identité, sans langue* », a-t-il expliqué.

Présenté par le Pr André-Patient Bokiba de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (Flash) de l'Université Marien-Ngouabi, sous la modération d'Emilienne Raoul, enseignante



Moussibahou Mazou dédicant son roman aux côtés de l'ancienne ministre, Emilienne Raoul/Ad

de géographie à la même université, ce roman de vingt-deux parties a donné lieu à trois communications. Langue, culture et développement ; les mécanismes linguistiques de l'auto-alienation ; langue : entre psychisme et culture. Ces communications ont été faites respectivement par Auguste Miabeto et Josué Ndamba, tous deux membres du Centre international de recherche-éducation sur la civilisation kongo, ainsi que par le Pr Julien Bambi de la Flash. Elles ont presque toutes souligné la menace de disparition des langues maternelles à l'avenir.

### Ils ont dit...

Quant aux débats ayant précédé la dédicace de l'ouvrage, ils ont été très animés au regard du profil des participants parmi lesquels les enseignants, les chercheurs, les responsables des confessions religieuses, les acteurs politiques et bien d'autres. Notons que ces débats ont tourné autour de l'introduction des langues nationales dans le système scolaire et la position des participants.

Le Pr Mukala Kadima-Nzuzi : « *Les enseignements se font en français, une langue étrangère que beaucoup d'élèves et d'étudiants ne comprennent pas. Quand ils rentrent chez eux ou se retrouvent en séance*

*de répétition, ils sont obligés de traduire les notions apprises en français dans une langue africaine pour mieux assimiler la leçon. En dehors de cela, c'est très difficile parce qu'ils ne comprennent pas tous les concepts, les mots utilisés, bref la langue* ».

Pour le Pr André-Patient Bokiba, le problème de la langue est celui de l'identité, de l'individualité de quelqu'un. « *Il faut que nous soyons fiers de ce que nous sommes, à commencer par manger nos produits et ce que nous préparons. Il faut que nous parlions absolument nos langues sinon il y a risque de disparition. Il ne s'agit pas d'évacuer la langue française, mais il est absolument important que, dans nos familles, pour la sauvegarde de notre identité, nous sachions parler nos langues, que nous soyons fiers d'être ce que nous sommes au lieu de regarder ailleurs* », a-t-il estimé.

Docteur en économie du développement, Moussibahou Mazou est arrivé au Congo adolescent. Il est auteur de «L'Union postale universelle, passé présent et avenir», paru à Paris, publié en 2004 aux éditions Maissonnerie & Larose ; «Omanga ou l'exil en héritage», aux éditions Harmattan, Paris 2014.

**Parfait Wilfried Douniama**

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA LANGUE MATERNELLE

### Les Ponténégrins exhortés à protéger et valoriser langues locales

La célébration de l'événement, le 21 février à Pointe-Noire, a donné lieu à des communications qui ont toutes mis l'accent sur la nécessité de revaloriser les langues maternelles et l'impérieux devoir d'apporter des solutions pour lutter contre les menaces qui pèsent sur elles.

Initiée par l'Unesco, la Journée internationale de la langue maternelle a été placée cette année sur le thème « Les langues autochtones, ça compte pour le développement, la construction de la paix et la réconciliation ». A Pointe-Noire, une rencontre a été organisée par la direction départementale du livre et de la lecture publique, en partenariat avec la Jeune chambre internationale Victory, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard.

Expliquant le thème choisi cette année pour célébrer la Journée internationale de la langue maternelle, Alphonse Kala, directeur départemental

du livre et de la lecture publique, a déclaré que l'Unesco, appelée à œuvrer contre toute discrimination liée à la langue, se propose de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations..., sans distinction de race, de sexe, de langue et de religion.

« *C'est pourquoi nous avons concocté un programme qui permet de passer le message sur l'importance des langues maternelles afin que chacun reconnaisse sa part de responsabilité dans la déperdition que l'humanité connaît aujourd'hui en matière de pratique de nos langues. Peut-être que nous apprendrons à changer de comportement et surtout d'amener notre progéniture à aimer nos langues, pour le bien de l'humanité. Je sais, d'aucuns exhibent la diversité culturelle et le multilinguisme comme des freins au développement de notre société que l'on priverait ainsi de paix* », a indiqué Alphonse Kala.

Au cours de cette activité, Samuel

Mabanza, directeur départemental du patrimoine, a développé le thème « La langue : le premier patrimoine de l'homme » et Remy Mongo Etsion, artiste peintre-sculpteur, a entretenu l'auditoire sur « Le mariage selon nos coutumes ».

De ces communications étayées des échanges et contributions, la constance s'est dégagée sur la revalorisation des langues maternelles et le devoir de lutter contre les menaces qui pèsent sur elles.

Cette journée a été agrémentée par les enfants de l'école Les Bourgeois qui ont lu des récitals en langues locales. À la fin de l'activité, la direction départementale du livre et de la lecture publique a remis à Joseph Pambou, journaliste, le trophée Joseph-Tchiamas pour la promotion des langues locales. En effet, pendant quarante ans, Joseph Pambou dit Jo Pambou a excellé à la «Voix de la Révolution congolaise» et à «Radio Congo» dans ses animations et émissions en langues kituba.

**Hervé Brice Mampouya**

## CHRONIQUE

## Pour une régulation des médias sociaux

Désormais internet occupe une place magistrale dans nos vies, il s'agit de la gestion d'image et personne n'y échappe, sinon l'on s'expose à déplorer sa baisse ou son déclin de capital confiance. Prenons exemple sur ces nombreuses stars ou personnalités contraintes de scruter le moindre signe de mécontentement susceptible de gangrener la toile. Il suffit d'un rien pour détruire une marque, un produit ou une image. Même si l'on a mis en place un marketing et une communication de pointe, il s'avère vital de contrer les attaques virulentes et récurrents car, l'on est facilement victimes des canulars, théories de complot et des détournements sur les réseaux sociaux et dans les médias.

Comment faire pour se soustraire à la vindicte de « fake news » et autres « bad buzz » ?

Que sont les fake news, si ce ne sont ces fausses informations, synonyme de «Hoax» dans les années 1990, et le mot usuel était «Intox», ce terme que nous devons à l'animateur français de télé Thierry Hardisson, à travers sa rubrique «info intox» dans l'une de ses émissions. Il existe, nous dit-on, trois types de fake news, à savoir le détournement, l'information choquante et la vraie/fausse info !

Certaines informations alarmantes sur des comptes de groupes ont permis, par exemple, de faire dégringoler des actions et les hémorragies engendrées ne prennent souvent fin qu'à la diffusion de messages officiels émanant des auteurs de la fake news.

Les « bad buzz » et « fake news » font à présent partie de notre quotidien et s'étendent jusqu'aux nouveaux secteurs d'activité. Les politiques et les grands patrons n'y échappent guère et font régulièrement la une par l'entremise des shows télévisés et radios sur lesquels ils déversent vérités, démentis et joutes verbales musclées, souvent à l'excès mais la presse et les médias sociaux se délectent des punchlines et autres dérapages.

Les médias ne sont plus de nos jours des lieux d'expression mais plutôt des arènes qui alimentent les buzz en ligne ou servent d'appâts pour la toile. Il est vivement conseillé de s'abstenir si l'on n'a pas la tchatche, ni bien révisé ses parades en interview training car désormais, les réputations s'entremêlent et tout aspect négatif nécessite un traitement minutieux.

Nous assistons à de violents troubles sur internet, si rapides et si puissants qu'ils surpassent nos frontières. Le monde numérique en pleine mutation nous met face à des armées de médias sociaux automatisés, de faux profils nommés bots ou botnets menant des combats de désinformation virale de plus en plus puissante.

L'on prétend, à tort ou à raison, que des manipulations aient été à l'origine de l'échec d'Hillary Clinton lors de la dernière élection présidentielle aux Etats-Unis où « *les bots auraient été massivement utilisés à un taux de 5 contre 1 en faveur de Donald Trump...* » Voici un des sujets qui ont conduit à faire de la régulation des médias sociaux Twitter, Facebook, LinkedIn, Instagram et Whatsapp, un sujet de plus en plus débattu.

Si en 2000, www.hoaxbuster.com fut créé dans le but de réduire la propagation des rumeurs et des fake news, il faut admettre qu'en quelques années, les records d'audience des réseaux sociaux et leur popularité furent si croissants qu'ils contraignirent les législateurs et régulateurs à se pencher sur cette toute puissance.

Malgré toutes tentatives de nettoyage, pour stopper la fuite de données des utilisateurs de ces réseaux et de lutter contre les fake news, des solutions anti scandales sont toujours attendues et les fausses informations ont 70% de plus en plus de chance d'être propagées.

Tout ce qui a trait aux fake news continuera d'être hélas un enjeu important dans la stratégie des marketeurs en 2019, une mise à jour sur les pratiques et leur légalité s'impose donc.

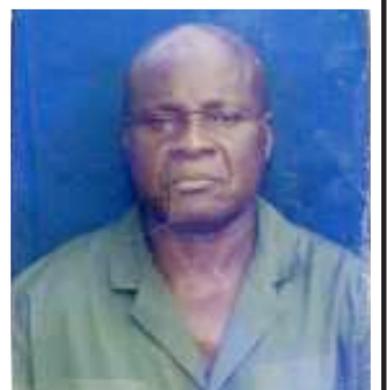
**Ferréol Gassackys**

## NÉCROLOGIE

Ismaël Okounga Okombi, le commandant Ben Okounga Okombi et les enfants Okounga ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de Makoua (Cuvette) du décès de leur père, Jean Baptiste Okounga, survenu le 16 février à Brazzaville.

Le deuil se tient à l'arrêt Ya suka, au quartier Congo-Chine, à Djiri. La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.

Les enfants Okounga





## COMMUNIQUE DE PRESSE DU 25 FEVRIER 2019

### N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO

*Notre route, notre avenir*

Inaugurée sur le tronçon Pointe-Noire Dolisie le 22 décembre 2011 et ouverte dans sa totalité Brazzaville Pointe-Noire le 01 mars 2016, La Route Nationale 1 (RN1), c'est 535 kms de route, 36 ponts enjambant la forêt du Mayombe, flirtant avec le Niari, taquinant la Bouenza, chatouillant la Lékoumou, pour venir se jeter dans les bras du Pool. **Cette route est un corridor indispensable**, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

**Depuis son ouverture**, elle favorise les conditions de libre circulation des biens et des personnes et facilite l'accès aux zones urbaines, à des populations jusqu'ici isolées. Elle revigore aussi l'exploitation agricole et forestière des départements qu'elle dessert, en permettant l'acheminement des récoltes et des produits vers les zones de consommation. Enfin, elle permet de développer le tourisme, et favorise les voyages d'agrément.

**Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la gestion de la RN1 a été confiée à une société congolaise privée : La Congolaise des Routes SA (L.C.R).**

Ainsi, dans le cadre de la concession qui lui a été octroyée pour une durée de 30 ans, la LCR aura 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

**Entretien**, c'est procéder aux *opérations d'entretien courant* comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des *opérations d'entretien lourd* comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation applicable dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux. C'est-à-dire que les poids lourds en surcharge ne seront désormais plus autorisés à circuler sur cette route. Ceci, pour des raisons de sécurité et pour pérenniser l'infrastructure.

**Développer la sécurité**, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et efficaces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (Joignable par tous les moyens : téléphone, Internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompiers, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre).

**Proposer des services aux usagers**, c'est (à court et moyen terme), mettre en place des moyens de paiement par Mobile (Mobile Money) augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en service progressivement.

Les tarifs des péages sont fixés par décret présidentiel en fonction de catégorie de véhicule et de leur impact sur la chaussée.

Ensemble, nous préserverons notre route et protégerons notre avenir.

**La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.**

**Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi**

*Préservons notre route, pour protéger notre avenir*

## CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DES PATHOLOGIES LES PLUS RÉCURRENTES

## Plus de maladies détectées chez les femmes

La paroisse Sainte Face de Jésus de Pointe-Noire a organisé, du 15 au 17 février, en partenariat avec le centre médical Caritas Godeffroy-Emile-Mpwati de la même paroisse, une opération de détection des maladies les plus récurrentes chez les Congolais.

L'activité, initiée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du malade, le 11 février, a concerné les maladies comme le diabète, l'hypertension et l'hypotension artérielle, le paludisme et les rhumatismes. Aude Nkougou, modératrice de Caritas Sainte Face de Jésus, a signifié que le but était de « permettre à chacun de se rendre compte de son état de santé et l'aider à se soigner », ajoutant: « Les gens viennent à l'église pour avoir la santé spirituelle, la santé de l'esprit, mais nous pensons que cela doit aller de pair avec la santé physique car un corps sain adore mieux son Dieu ».

Deux cent six personnes venues des différents quartiers de Mongo Mpoukou, le cinquième arrondissement de Pointe-Noire, et des autres endroits de la ville ont été reçues au centre médical Caritas de Sainte Face. Un nombre qui a dépassé les attentes des organisateurs. « Cette campagne est la troisième que nous organisons. La première était timide, les choses ont bougé au cours de la deuxième, mais à la troisième, il y a eu beaucoup d'engouement. Heureusement, j'ai été secondé par

une collègue sénégalaise venue passer les vacances ici à Pointe-Noire et tout s'est bien passé », s'est réjoui le Dr Anselme Kapinga, responsable dudit centre.

#### Les statistiques de cette campagne

Quatre-vingt-un cas de paludisme, trente-six de diabète, trente-quatre d'hypertension et hypotension artérielle et trente de rhumatisme ont été décelés. Comme l'indiquent ces chiffres, le paludisme reste la pathologie la plus répandue. L'autre constat, selon Aude Nkougou, c'est la détection de plus de pathologies chez les femmes. Plus de la moitié des personnes déclarées malades sont des femmes âgées de 30 ans et plus. « On se rend compte qu'à partir de 30 ans, la femme congolaise a beaucoup de problèmes de santé », a-t-elle laissé entendre.

L'une des raisons qui explique ce fait, selon les personnes interrogées, c'est le manque de sport qui aurait permis d'éviter beaucoup de maladies. Un aspect reconnu par bon nombre de femmes. « C'est vrai, en général, nous ne faisons pas beaucoup d'efforts physiques. Le sport de maintien a encore du mal à s'installer dans

notre culture. Même faire des marches c'est un problème », a déclaré une mère de famille. L'alimentation fait aussi partie des causes, a estimé une d'entre elles, qui a relevé que « la femme congolaise fait de moins en moins attention à ce qu'elle mange, elle consomme tout sans parfois se soucier des conséquences ». Elle a aussi souligné le fait que la Congolaise utilise aussi des produits cosmétiques sans se renseigner au préalable. Les personnes déclarées malades ont reçu des ordonnances ainsi que des médicaments (anti palustres, vermifuges, paracétamols, anti inflammatoires) pour se soigner. Elles bénéficient également d'un suivi du centre

médical Caritas de Sainte Face. « Les donateurs n'ont pas réagi à nos appels à contribution. Nous avons tout fait avec nos propres moyens. Quelques pharmacies de la place nous ont donné des médicaments mais nous avons dû compléter ce qui manquait. A cause de cela, tout le monde n'a pas pu bénéficier des traitements. On a eu plus de gens que prévu », a regretté Aude Nkougou.

Par ailleurs, elle a appelé toute personne de bonne volonté à faire des dons à Caritas Sainte Face afin de leur permettre de s'occuper des plus démunis. « L'image même de l'Eglise, c'est la Caritas qui veut dire charité. Il y a beaucoup de

personnes démunies dans la ville. La Caritas ne reçoit pas que des catholiques, mais toute personne démunie. Nous avons enregistré près de trois cent cinquante personnes démunies qui vivent dans des conditions déplorables. Elles ont des problèmes de logement, de santé, de nutrition. Tous les jours, nous les servons et cela ne peut se faire qu'avec le soutien des donateurs », a souligné Aude Nkougou.

Les personnes voulant soutenir l'œuvre de Caritas Sainte Face peuvent déposer les dons à leur permanence située dans l'enceinte de la paroisse ou auprès du curé, l'abbé Roger Sambou.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE POINTE-NOIRE

## Un budget primitif de 21 000 000 000 francs CFA

Les prévisions budgétaires de l'assemblée locale, au titre de l'exercice en cours, consacrent une bonne partie à l'investissement, soit 10 139 719 412 francs CFA.

Les travaux de la cinquième session ordinaire dite budgétaire du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire se sont ouverts le 19 février, sous la direction de son président, Jean François Kando. Quatre mois donc après leurs dernières retrouvailles, les élus locaux sont à nouveau ensemble pour examiner et adopter les affaires retenues à l'ordre du jour, avec toutefois une attention particulière sur le projet de budget primitif exercice 2019; le projet de programme d'investissement 2019; le programme d'assainissement de la ville concocté à l'aune des dégâts observés après les pluies diluviennes des 5 et 6 janvier derniers.

Pour le président du conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, ces affaires sont beaucoup importantes par les mandants. Aujourd'hui, a-t-il dit, les Ponténégrins attendent de



Jean François Kando, président la cinquième session ordinaire/Photo mairie de Pointe-Noire

leurs élus locaux des gages de leur volonté résolue à trouver des solutions idoines à leurs soucis quotidiens. « Il faut des signaux forts dans les choix budgétaires. Cependant, mesdames et messieurs, il ne faut pas du tout perdre de vue que notre économie locale reste dominée par la persistance des effets de

la crise économique et financière que notre pays connaît depuis quelques années », a rappelé Jean François Kando. C'est donc dans ce contexte de crise, a-t-il expliqué, que le bureau exécutif a élaboré le projet de budget exercice 2019 soumis à la délibération du conseil. Il s'agit là en fait, a-t-il poursuivi, d'un budget de crise, de conjoncture, qui épouse l'environnement économique et financier actuel du pays.

Présentement, les travaux se déroulent au sein des quatre commissions qui ont été mises en place, à savoir la commission économie et finances, la commission aménagement et affaires domaniales, la commission environnement, santé et affaires sociales, la commission équipement et travaux urbains. Les travaux en plénière reprendront à partir du 25 février pour prendre fin le 28 février.

Hugues Prosper Mabonzo

## HUMEUR

## La conduite de certains « hommes de Dieu » dérange

L'homme étant appelé à « pécher » tous les jours, il est difficile d'affirmer que ceux qui se disent « de Dieu » font l'exception. Qu'à cela ne tienne! Mais des gens qui ont reçu, semble-t-il, la mission divine de conduire des autres humains devraient tout de même afficher des comportements beaucoup moins reprochables.

Si certains hommes de Dieu utilisent du « populisme » pour attirer de nouvelles âmes, c'est-à-dire de nouveaux croyants et fidèles dans leurs structures religieuses ; par contre, ces derniers temps, il est constaté que nombreux sont des croyants et fidèles qui quittent brutalement des assemblées et des églises à cause des agissements des responsables religieux qui ne cadrent pas avec la morale divine. Au lieu d'être des modèles, ils sont plutôt des « trouble-fêtes » sur de nombreuses questions sociales.

Ces soi-disant hommes de Dieu sont passés maîtres, sans gêne aucune, dans le mensonge, la diffamation, la calomnie, les offrandes et dîmes exagérés, dans les dislocations des foyers conjugaux, dans la pédophilie, dans l'accaparement déguisé des biens des fidèles, etc. Des comportements qui les éloignent de plus en plus de Dieu qu'ils prétendent servir.

Parlons de l'argent, par exemple. Il n'est plus un secret pour personne que les dîmes et offrandes ont perdu leur nature première pour être transformées en des vrais rançonnages. Encore que certains évangélistes, pasteurs, apôtres et autres exigent des billets de 5000 et 10 000 FCFA. Cela est-il vraiment divin ?

Quant aux foyers conjugaux, nombreux sont des hommes dits de Dieu qui les ont détruits. Pour abuser des femmes d'autrui, leur célèbre rengaine est « votre mari n'est pas celui-là. Il sera envoyé un jour par Dieu ». Et à la fin, ce sont eux qui « s'emparent » des femmes d'autrui. Des jeunes servantes, célibataires, sont facilement désorientées par eux en faisant d'elles leurs femmes au su et au vu des autres fidèles. Oh ! Quel comportement !

Lorsqu'un responsable religieux constate qu'un fidèle est plus « garni », il emploie des stratagèmes pour s'emparer de ses biens, au motif que ceux-ci seraient maléfiques, faisant croire que « Dieu est contre l'attachement aux biens du monde ». Curieusement, ces mêmes biens vont se retrouver dans leurs maisons. Dans quel monde sommes-nous? Malheur au petit « fortuné » de la famille, le bouc émissaire de tous les échecs, décès et maladies. Ce dernier sera « désigné » par ces hommes de Dieu comme le principal « jeteur » de sorts aux autres membres de la famille. Et ce sont des divisions qui naissent. Alors quel est donc le rôle moralisateur de nos guides spirituels ? A nous fidèles de ne pas mettre de côté le discernement.

Faustin Akono

## JOURNÉE MONDIALE DES ONG

## Un événement encore méconnu au Congo

Le 27 février, le monde célèbre chaque année depuis 2014, la Journée internationale des organisations non gouvernementales (ONG). A quelques jours de ce rendez-vous, les ONG congolaises, en général, et celles de Pointe-Noire, en particulier, n'ont pris aucune initiative pour cette activité qui les concerne.

La Journée mondiale des ONG a été officiellement déclarée en 2010 par douze pays, à l'initiative d'un étudiant, Marcis Liors Skadmanis, avant qu'elle ne prenne une dimension internationale à partir de 2014. Son objectif est de trouver de nouvelles solutions pour le développement mondial, tout en mettant un accent particulier sur l'innovation.

En effet, déclarées d'utilité

publique, les ONG contribuent au développement des nations dans tous les domaines, selon leurs champs d'action. Et cette date du 27 février devrait être mise à profit par toutes les ONG à travers le monde pour évaluer leurs actions et projeter l'avenir.

Pour ne prendre que le cas de Pointe-Noire, cette ville compte de nombreuses ONG qui oeuvrent dans tous les

secteurs de la vie nationale et même internationale. Mais, à l'approche de cet événement qui leur est dédié, aucune initiative n'est prise pour sensibiliser la population aux missions combien significatives qui sont les leurs. « Non, honnêtement, je n'ai jamais su que les ONG ont une journée internationale, c'est vous qui m'informez », s'est étonné un membre d'une ONG de la place.

Espérons que les ONG congolaises vont dorénavant s'approprier cette date pour mieux se faire connaître dans le pays et faire connaître leurs actions.

F.A.

## ATHLÉTISME

## Le Congo élu à la vice-présidence de la région 3

Le président de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA), Jean Baptiste Ossé, a été choisi par ses pairs pour assurer le poste de vice-président de l'instance dirigeante de la discipline dans la sous-région, pour une durée de quatre ans.



Jean Baptiste Ossé, élu vice-président

L'athlétisme sous-régional sera dirigé, au cours des quatre prochaines années, par un bureau de six membres, dont la présidence est assurée par Bruno Konga de la Centrafrique. Jean Baptiste Ossé, du Congo, est le premier vice-président tandis que la Tchadienne Hadje Samira assume les fonctions de deuxième vice-présidente. Bienvenu Matenda, de la République démocratique du Congo, a été élu au poste de troisième vice-président.

« Etant donné que le Congo fait partie du bureau exécutif, nous allons participer à la prise des décisions. C'est une bonne chose pour notre pays. Le Congo va également gagner en visibilité. Nous devons beaucoup travailler sur les concours, c'est-à-dire les lancers et les sauts. Nos pays ont plus de chance aux concours que dans les courses », a indiqué Jean Baptiste Ossé.

Ce bureau a été mis en place à l'occasion du congrès de la région 3 Afrique centrale de l'athlétisme, tenu récemment à Djamena, au Tchad. Les textes fondamentaux de la structure ont été adoptés. Toutes les parties se sont convenues sur l'instauration d'une présidence tournante pour un mandat de quatre ans.

Soulignons que la feuille de route du bureau exécutif sera adoptée en mars, lors de l'assemblée générale de la Confédération africaine d'athlétisme à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

**Rude Ngoma, stagiaire**

## GOURMANDISE POÉTIQUE

## Un balai de déclamations pour la cinquième édition

Une dizaine de poètes s'est succédé devant l'auditoire pour déclamer chacun trois ou quatre textes, au cours d'une activité qui a eu lieu, le 22 février, dans la Librairie Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville.

Gaétan Ngoua, Sauve Gérard Ngoma Malanda, Tristell Mouanda Moussoki, Florent Sogni Zaou, Alima Madina, Raymond Loko, Prince Matoko, Pierre Ntsemou, tels sont les poètes qui ont déclamé leurs textes lors de la cinquième édition de la gourmandise poétique, sous la modération de Alain Nzoka.

C'est la jeune poétesse congolaise, Gaétan Ngoua, qui a ouvert le bal avec un texte alléchant : « Aux sources des mots » dans « Ombre d'une vie de silence », recueil inédit. Ses deux autres passages ont été marqués par les textes « C'est à toi que j'écris cette missive » et « C'est la preuve », extraits de « Ô doux soleils qui me sourient », également un recueil inédit. « C'est la preuve que nous sommes des hommes, Aimer les autres sans réserve, En faire un sacerdoce, Crever pour eux ... », extrait du texte « C'est la preuve ».

Le poète et journaliste Sauve Gérard Ngoma Malanda a pris le relais avec « Le rêveurs du destin », « Les silhouettes de l'espérance » et « Marche vers ailleurs » écrit en hommage à Ernest Bompoma, ancien président du Forum des gens des lettres, décédé voici bientôt une année. « Le temps ne nous porte plus, Son squelette flirte avec les limbes de nos pensées, Plus fragiles que les ailes du vent, Les pensées semblables aux corps qui ne portent, Des mesures chemineront côte à côte avec les silhouettes de l'oubli, ... », extrait de « Les silhouettes de l'espérance ».

Le jeune Tristell Mouanda Moussoki a déclamé les textes portant sur « Lettre à Lumumba » extrait de « Parole du feu », œuvre inédite ; « Paix blessée » et « J'ai peur », extrait de « Tes larmes ô mon peuple », édition Reconnaissance africaine, 2018. Dans le texte « J'ai peur », il écrit : « J'ai peur de vivre, De vivre, Aux matins de mes maux, Pour mes mots de



Pierre Ntsemou déclamant ses poèmes

colombe, Entrecoupés de mon ivresse, Silence durcit, Aux infinités de la vie, J'ai peur de vivre, De vivre, Sur cette terre, De souffrances, Dans ce monde des armes, Qui alarment, La vie, Nos temps de réflexion, Maintenant la vie est insipide, La peur m'étrangle ».

« Le cœur a bu le sang. Chants pour les lèvres », « Du sang dans le cœur » et « Etrange famille » sont les textes déclamés par le poète journaliste Florent Sogni Zaou, également président du PEN Congo. « Par la caravane et la corde, Nous sommes un, Par la caravane et la corde, Nous sommes ensemble, D'Angola et des bords du Chari, Nous sommes venus, et du haut Ogoué, Et du haut Congo, De plus loin encore, Par la caravane et la corde, Nous sommes réunis, Etrange famille, Personne ne connaît personne, Embarqués dans un même bateau, Corps suants contre cadavres puants, Notre destin commun reste le lien, Etrange parenté », texte « Etrange famille ».

Alima Madina a déclamé quatre textes, dont « Pour un brin d'amour » et « Belles leçons de la nature » publiés dans Splendeur cachée. Pour sa part, Raymond Loko a épaté l'auditoire par ses textes émouvants : « Voleur », « Je cherche », « Testament » et « Cimetière ». Dans ce dernier, il fustige le comportement des humains qui ne respectent guère cet endroit sacré.

« Pourquoi détruisez-vous ma maison ? Ô, Hommes !

Pierre Ntsemou le saint-pierre des mots, a été l'applaudimètre de l'activité, avec ses textes portant sur « Apocasexe » ; « Kin la belle des belles » ; et « Beauté et résonance des mots » ont captivé l'attention de tous. Dans « Apocasexe », un texte qu'il a écrit, le 19 février dernier, il peint la société de nos jours. « ... La terre gémit et agonise de voir décimés ses fils et filles, Ses hommes et ses femmes abonnés à la viande fraîche ou chaude sans ... con...diement, C'est le temps de l'apocasexe

! Alors le soleil témoin de cette vacherie ne rit plus, La lune témoin de ces cochonneries ne cautionne plus rien et se cache honteuse la nuit, Les étoiles témoins de ces partouzes à ciel ouvert baissent leurs fières paupières, Devant ce désastre de la morale humaine qui désole les autres, L'obsédé sexuel plaide coupable, Le détourneur des derniers publics plaide coupable, Le corrupteur plaide coupable ».

« Ma poésie », « Silex des temps nouveaux », « Cœur d'exil », « Mon beau pays », et « Les trois âges » sont les textes prononcés par Arnie Prince Matoko. Dans « Les trois pages » il écrit : « En ce matin parfumé de deux gazouillements, Je reviens vers toi au retour de ma course effrénée, Ma marche a été longue de trois âges de la vie, Celui de l'amour, du regret et de l'esprit, Je te reviens aujourd'hui, ma bien-aimée, Avec le bouquet du bonheur mûri par le temps, Pour te dire que je t'aime et donc je suis. »

La gourmandise poétique, organisée par Le Pen Congo et la librairie Les Manguiers, en partenariat avec Culture Elongo et Club de lecture et écriture, s'est achevée par la déclamation des textes « Congo Brazzaville terre d'avenir », « Ce qui rend mon Congo particulier » de Jeanine Esther Lokokou et « Je connais mon pays » de Marcelin Mounzeou, tous deux invités pour la circonstance.

**Bruno Okokana**

## RÉFLEXION

## Lentement mais sûrement ...

Oui, lentement mais sûrement, l'Afrique s'impose aujourd'hui sur la scène mondiale comme l'acteur incontournable des décennies et des siècles à venir sur la scène mondiale. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire ce qui s'écrit ou d'entendre ce qui se dit jour après jour à son propos sur les cinq continents aussi bien dans les cercles diplomatiques que dans les milieux industriels et financiers ou dans la sphère médiatique. Avec trop souvent encore, bien sûr, des jugements décalés par rapport à la réalité et des analyses trop partielles pour traduire avec justesse l'émergence du continent, mais avec une modification aussi progressive que radicale de l'image que celui-ci projetait jusqu'à présent.

Toutes proportions gardées, il se passe aujourd'hui pour l'Afrique ce qui s'est passé hier pour la Chine : c'est-à-dire la découverte par la planète tout entière qu'un immense marché s'organise, ou plus exactement va s'organiser dans l'espace géographique qui était jusqu'à présent perçu comme un monde en devenir à longue échéance et non comme une réalité tangible du temps présent. Toutes proportions gardées, disons-nous ici, parce que l'Afrique occupe en réalité un

espace beaucoup plus vaste et beaucoup plus divers que l'ex-Empire du Milieu, fait vivre une population qui sera à échéance de cinquante ans deux fois plus nombreuse et plus jeune, détient des ressources naturelles aussi diverses qu'inépuisables. Bref, a des atouts que la Chine ne possède pas et ne possèdera jamais.

Dans ce contexte très particulier, le véritable défi que les Etats africains doivent relever alors que la communauté internationale dans son ensemble commence à prendre la juste mesure du rôle qu'ils joueront à l'avenir dans l'évolution de la planète, est celui de faire entendre suffisamment fort leur voix à l'échelle planétaire pour obtenir dans la gouvernance mondiale la place qui revient à leur continent, en raison de sa puissance latente. Telle que cette même gouvernance fonctionne aujourd'hui, en effet, les cinquante-quatre pays qui composent l'Afrique n'y ont qu'une influence très limitée, pour ne pas dire inexistante.

Que ce soit au sein des Nations unies où elle ne détient aucun des sièges permanents du Conseil de sécurité, dans les institutions financières telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, dans

les organisations culturelles comme l'Unesco, l'Afrique est, en effet, toujours sous-représentée, pour ne pas dire marginalisée. Une situation d'autant plus décalée par rapport aux réalités de ce temps que la communauté mondiale dans son ensemble prend peu à peu la mesure du rôle que jouera le continent à brève échéance dans la conduite des affaires humaines.

S'il ne nous appartient pas de dire comment les dirigeants africains doivent s'y prendre pour amener leurs pairs des autres continents à accepter de rééquilibrer enfin les pouvoirs au sein des institutions internationales, il nous incombe, en revanche, de dire que le temps devient propice pour une telle évolution. Cela pour au moins deux raisons que voici : d'abord parce que l'Afrique sera à bref délai le plus grand et le plus riche marché du monde du fait de la croissance et de la jeunesse de sa population ; ensuite parce que l'Afrique est appelée à jouer un rôle clé, décisif même, dans la lutte contre le dérèglement climatique qui menace très directement le destin de l'humanité.

Le temps est certainement venu d'en tirer les conséquences, toutes les conséquences.

**Jean-Paul Pigasse**